

Assemblée Générale AAMADEFON - Montivilliers, le 6 juillet 2016

Personnes présentes : Daniel Soudant, Gilles Bellière, René Berthou, Pierrette Pelotte,
Alain Pelotte, Alexandre Beugnot, Chantal Marical,
Denise Lelouard, Claude Barat, Catherine Goudenhooff

Personnes excusées : Denise Hidrio, François Raby

Ordre du jour : * Bilan des activités

* Bilan financier

* Perspectives : - actions en France
- devenir de l'association
- prochains séjours

* Bilan des activités

Plantation de Manguiers, école de Sampalo

Denise et Catherine n'ayant pas pu se rendre à Nasséré en février dernier comme il l'avait été prévu, les décisions prises lors de la réunion du 22 décembre n'ont pu être mises en œuvre. Il est maintenant impossible de demander le l'éclaircissement de la plantation des manguiers de Sampalo pour un transfert dans le périmètre potager du collège. Comme l'avait indiqué le forestier lors du séjour de la mission de Montivilliers en novembre dernier, les arbres les plus faibles vont mourir, laissant les autres prospérer.

Il faut garder en mémoire les manques et malfaçons dans la pose du grillage pour vérifier son renforcement en novembre prochain : base de la clôture enterrée ou renforcée par la pose d'un cordon pierreux, pose des tendeurs manquants.

Bourses, versées pour l'année scolaire 2015-2016

6 ^{ème}	7	45,73€	320,11€
5 ^{ème}	5	45,73€	228,65€
4 ^{ème}	5	45,73€	228,65€
3 ^{ème}	5	45,73€	228,65€
2 ^{nde}	4	106,71€	426,84€
1 ^{ère}	5	106,71€	533,55€
T ^{ale}	4	106,71€	426,84€
Univ.	5	152,45€	762,25€
Indemnités Yacouba			152,58€
TOTAL			3308,12€

Pour la rentrée prochaine il est prévu de faire entrer 6 élèves dans le dispositif en respectant les règles de parité qui ont été décidées l'année dernière : choisir les trois meilleures parmi les filles et les trois meilleurs parmi les garçons.

Cette règle a supprimé la commission qui se réunissait chaque année et ne prend plus en compte les critères autres que le genre et les résultats scolaires (âge, composition de la famille, pourcentage de filles sur l'ensemble de la classe d'âge, ...).

Cette année, les 4 élèves de terminale sont des étudiants potentiels pour la rentrée prochaine. Nous n'avons pas encore les résultats du Bac et pas de nouvelles des poursuites d'études des

étudiants actuels. Il est à noter qu'un étudiant a obtenu sa licence au cours de cette année et continue ses études.

Il apparaît que parmi les boursiers, il y a peu d'abandons. Nous pouvons penser que les critères de sélection y contribuent. Il faut rester attentifs à pouvoir assurer la pérennité de l'aide versée aux élèves dès qu'ils entrent dans le système.

Le montant des bourses n'est pas modifié, soit :

30000Fcfa pour les collégiens, 70000Fcfa pour les lycéens et 100000Fcfa pour les étudiants.

C'est Yacouba qui collecte les bulletins scolaires et nous choisissons ensemble les bénéficiaires.

Le continuum modifie les conditions d'accès au collège : la suppression des redoublements en élémentaire abaisse l'âge moyen d'entrée au collège, normalement tous les CM2 doivent entrer au collège. Dans les faits, le manque de moyens et d'infrastructures retarde chaque année la mise en œuvre de cette mesure. Depuis 2 ans, l'examen d'entrée en 6^{ème} est rétabli juste avant la rentrée scolaire laissant de nombreux enfants à la porte du collège sans qu'ils soient acceptés comme redoublants dans les écoles.

Depuis cette année, le collège dispense des cours du soir aux jeunes qui n'ont pas eu de place en 6^{ème}. Les meilleurs d'entre eux peuvent espérer une intégration en 5^{ème} l'année suivante. Mais leurs chances sont maigres, elles dépendent en partie du nombre de collégiens qui abandonnent après la 6^{ème}.

Nous ne pouvons intervenir dans cette nouvelle organisation voulue par l'état burkinabé et devons attendre qu'un équilibre se fasse. Notre rôle est d'accompagner le changement, en améliorant les conditions sur Nasséré.

L'électrification du collège et des écoles participe en permettant la lumière dans les classes pour les cours du soir.

Les étudiants de Nasséré ont monté une association sur la commune afin, entre autres, d'informer les jeunes et leur venir en aide en s'appuyant sur leur expérience.

Il faut prévoir 3500 à 4000€ pour l'ensemble des bourses à verser en octobre prochain.

*** Perspectives**

- Les actions

Nous ne pouvons pas compter cette année sur la rentrée d'argent apportée par la visite des jardins : problème de santé pour certains jardiniers, choix vers d'autres associations pour un autre.

La soirée MADEFON est organisée cette année par Tora Cœur de Caux à Fauville, le 24 septembre 2016 (seule date de disponibilité de la salle). Il s'agit d'un repas dansant animé par un DJ, avec couscous au menu. (Prix du repas 20€). Il est prévu de payer la SACEM.

Dès que les affiches et bulletins d'inscription sont prêts, chacun les diffuse dans son entourage.

Pierrette propose l'organisation d'une foire à tout qui permettrait d'impliquer l'ensemble des adhérents de nos deux associations. L'idée est retenue sur son principe.

*** Prochains séjours**

- Pour Tora cœur de Caux, trois personnes se rendent à Nasséré du 19 octobre au 2 novembre (Denise Lelouard, Catherine Goudenhoft et Yvon Crochemore)

-Pour Montivilliers/Nasséré, la composition de la délégation pour Montivilliers Nasséré partant en novembre pour 15 jours ,à partir du 4 novembre (selon les dates de vol) devrait comprendre 6 personnes.

Cela reste à confirmer.

Jérôme Dubost , membre du conseil d'administration du jumelage, Conseiller Départemental de Seine Maritime et Conseiller Municipal de Montivilliers
Chantal Marical, adhérente du jumelage. Membre de la commission Education Au Développement.

Fabienne Malandain, adhérentes du jumelage et Conseillère Municipale de Montivilliers.

Patrick Malandain, adhérent du jumelage et sportif de haut niveau (recordman du Monde de course à pied).

Annie Bellière, membre du bureau, membre de la commission Santé.

Gilles Bellière, Président du Comité de jumelage et de l' Association Montivilliers Nasséré.